

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Leclanché annonce le dépôt d'une demande de prolongation du délai de publication du rapport annuel 2025 et la suspension temporaire de la cotation de ses actions nominatives sur la SIX Swiss Exchange à compter du 1^{er} juin 2026

- *Leclanché ne sera pas en mesure de publier son rapport annuel 2025 avant le 31 mai 2026, date limite initialement prolongée par SIX Exchange Regulation AG (SER) le 30 avril 2026.*
- *Leclanché a déposé dans les délais une demande de prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2025 jusqu'au 31 juillet 2026, mais n'a pas encore reçu la décision du Comité des émetteurs de la SER.*
- *En conséquence, la cotation des actions nominatives de Leclanché sur SIX Swiss Exchange sera temporairement suspendue à compter du 1^{er} juin 2026, conformément à l'art. 57 des règles de cotation de SIX et comme indiqué dans la décision de la SER concernant la dérogation temporaire à l'obligation de publication relative à la publication et au dépôt du rapport annuel 2025, datée du 30 avril 2026.*
- *Afin d'étayer son évaluation de la continuité d'exploitation jusqu'en juin 2027, la Société est en discussions avancées avec un partenaire stratégique concernant un accord de financement qui devrait faciliter la publication de son rapport annuel 2025.*

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, 1^{er} juin 2026 – [Leclanché SA](#) (SIX: LECN), l'une des principales sociétés mondiales de stockage d'énergie, annonce qu'elle ne sera pas en mesure de publier son rapport annuel 2025 avant le 31 mai 2026, date à laquelle expirait le premier délai de prolongation accordé par SIX Exchange Regulation AG (SER) le 30 avril 2026.

Leclanché a soumis en temps utile une deuxième demande à la SER afin d'obtenir une prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2025 jusqu'au 31 juillet 2026. Toutefois, la décision du Comité des émetteurs de la SER est toujours en suspens.

En conséquence, la cotation des actions nominatives de Leclanché sur la SIX Swiss Exchange sera temporairement suspendue à compter du 1^{er} juin 2026, conformément à l'art. 57 des règles de cotation de la SIX et comme indiqué dans la décision de la SER concernant la dérogation temporaire à l'obligation de publication relative à la publication et au dépôt du rapport annuel 2025, datée du 30 avril 2026.

Comme indiqué précédemment, la Société continue de mettre en œuvre une série de mesures visant à maintenir une situation nette positive et à démontrer sa capacité à poursuivre son exploitation au moins jusqu'en juin 2027.



COMMUNIQUÉ AD HOC

Les principales mesures mises en œuvre et actuellement en cours d'exécution comprennent :

- La Société a précédemment annoncé, le 27 avril 2026, qu'elle avait fait usage de ses droits en vertu d'un accord de facilitation de conversion pour demander à l'actionnaire majoritaire de convertir de manière obligatoire une dette d'un montant d'environ CHF 10 millions en capitaux propres.
- Financement : La Société est en négociations avancées concernant un accord-cadre avec un nouveau partenaire stratégique qui devrait apporter un financement supplémentaire et soutenir les efforts continus de la Société visant à renforcer son évaluation de la continuité d'exploitation jusqu'en juin 2027.

L'ensemble de ces mesures vise à renforcer le bilan de la Société et à garantir sa viabilité à long terme.

Compte tenu de la mise en œuvre en cours de ces initiatives, Leclanché ne sera pas en mesure de publier son rapport annuel 2025 avant le 31 mai 2026, mais reste convaincue qu'elle pourra le publier dans les prochains jours.

Pour plus d'informations, écrivez à info@leclanche.com ou rendez-vous sur www.leclanche.com.

###



A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « s'attend », « fixer », « préparer », « plans », « estimations », « vise », « serait », « potentiel », « en attente », « estimé », « proposition », ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

Contacts médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T: +41 (0) 79 785 35 81

E-Mail: tme@dynamicsgroup.ch

Allemagne :

Christoph Miller

T: +49 (0) 711 947 670

E-Mail: leclanche@sympra.de

Contact investisseurs :

Pierre Blanc

T: +41 (0) 24 424 65 00

E-Mail: invest.leclanche@leclanche.com

